



# SÉJOURS NEIGE VACANCES HIVER 2018

.....  
**FAMILLES  
ADULTES  
PETITS GROUPES**  
.....

**Au départ de Saint-Brieuc et Rennes**

# LES PLAISIRS DE LA NEIGE, L'ESPRIT TRANQUILLE

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, VOTRE ORGANISATEUR DE SEJOURS A LA NEIGE

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor - Fédération d'associations laïques et mouvement d'éducation populaire – vous propose des séjours à la montagne « clé en main ». Des formules « tout inclus », sans mauvaise surprise pour votre porte-monnaie et pleine de magie hivernale qui résultent de 50 ans d'expérience dans le tourisme social et solidaire.



## PARTAGEONS UN PROJET COMMUN POUR DES VACANCES AUTREMENT

De vraies vacances pour se détendre, profitez des bienfaits de la montagne et des grands espaces. Des pistes à dévaler, chacun à son rythme et selon son niveau. Des expériences inédites à partager avec vos proches et ceux que vous allez rencontrer. Un environnement à découvrir : la culture montagnarde, les spécialités régionales...

## NOUVEAUTES 2018

Découvrez cette année nos 2 nouvelles destinations sur le domaine skiable de Serre Chevalier (Hautes Alpes) et de Font Romeu (Pyrénées orientales). Et pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous vous proposons un tarif groupe préférentiel sur un de nos séjours – Page°4.

## NOS FORMULES « TRANQUILLITE », PRIX MAITRISE QUI COMPREND :

- \* le transport aller-retour en autocar grand tourisme fauteuils inclinables, climatisation, vidéo, micro, toilettes ;
- \* l'hébergement et la pension complète au chalet (base chambre double). Les repas du midi peuvent être pris sur les pistes sous forme de paniers repas ;
- \* le petit-déjeuner du retour ;
- \* dans les formules skieur : la location du matériel de ski et les forfaits pour les remontées mécaniques (5 jours) ;
- \* le linge de lit ;
- \* un encadrement présent tout le séjour par la présence d'un accompagnateur facilitateur ;
- \* l'assurance APAC / MAÏF du séjour ;
- \* la connexion WIFI gratuite sur les centres d'accueil ;
- \* des départs et retours de Saint Briec et Rennes (Nantes pour séjour St Lary).

Légende : COMPRIS - C NON COMPRIS - NC	SERRE CHEVALIER	BOLQUERE	ST LARY
Les dépenses d'ordre personnel	NC	NC	NC
Le linge de toilette	C	NC	C
L'assurance-annulation (4% du prix total)	NC	NC	NC
Les cours à l'école de ski	NC	NC	NC
Les boissons	C	C	C
Animations adultes et enfants au centre	C	C	C
Le ménage de fin de séjour	C	C	C

## AIDE AU PAIEMENT

La Ligue de l'enseignement 22 vous permet d'utiliser vos chèques vacances, vos bons C.A.F. « évasion » et M.S.A. pour le paiement du séjour.

Les frais d'adhésion sont offerts sur présentation de la carte Cezam en Bretagne (en cours de validité). En cas de demande de paiement échelonné (en 2 ou 3 mensualités), nous contacter le plus tôt possible pour la mise en place de l'échéancier.

 **Les chèques vacances et les espèces doivent nous être remis en mains propres** contre remise d'un bordereau, sur rendez-vous, au « pôle séjours » de la Ligue de l'enseignement (protocole de prévention des vols).

► Clôture des inscriptions : le 25 janvier 2018 ◀



du samedi 24 février au samedi 03 mars

1<sup>ère</sup> semaine des vacances

**NOUVEAU**

## SERRE-CHEVALIER (05- Hautes-Alpes)

Village de St Chaffrey = 1 350 m d'altitude

Altitude du domaine = 1 200 à 2 800 m

250 km de pistes ski alpin dont 23 29 35 13

35 Km de pistes ski de fond dont 1 2 4 1

### LE SITE

A proximité du parc national des Ecrins, Serre Chevalier Vallée est le regroupement de la ville de Briançon (ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO) et de 3 villages. Avec 410 hectares de domaine skiable balisé, le domaine skiable de Serre Chevalier Vallée, dans les Hautes Alpes, fait partie des plus grands domaines d'Europe. Boardercross, funnycross, snowpark, animations pour tous les goûts. Grand Ski dans des espaces ludiques, ou ski en famille dans les zones protégées... à chacun son Serre-Che !

### L'HEBERGEMENT

Une vue imprenable sur la montagne, des espaces chaleureux et lumineux, le village vacances « les 4 saisons Spa & Resort » est classé 3 \*. Intégré au réseau national de la Ligue de l'Enseignement, il est juché à 1 350 m dans le village de St Chaffrey et est exposé plein sud. Situé à 800 m des pistes du 5<sup>ème</sup> domaine skiable français, les 50 nuances de blanc de ses paysages vont vous émerveiller.

Salle de restauration panoramique avec terrasse extérieure, repas sous forme de buffet (cuisine familiale et gourmande). En option, accès à l'espace zen avec son sauna, hammam, jacuzzi (payant).

Matériel de ski à disposition sur place. Soirées animées, clubs pour les enfants et les jeunes de 3 à 5 ans, de 6 à 11 ans et de 12 à 17 ans. Accompagnement aux excursions.

**L'après-ski** pourra se composer de jeux et animations ludiques et familiales toute la journée et tous les soirs, à votre disposition : coin lecture, tables de ping-pong et salle de jeux à votre disposition.

### LES ACTIVITES :

- ▼ Inclus : les plaisirs de la neige et de la montagne, des navettes municipales gratuites vous déposeront en 15 min directement au départ des pistes. Notre autocar proposera 2 navettes par jour en direction des pistes.
- ▼ Avec participation : Ecole de ski, sorties raquettes, accès « espace zen », sorties nature et patrimoine etc.

#### **Nos tarifs « tranquillité »** (tout compris et TTC)



Adulte skieur	➤ 940 €
Enfant 5-15 ans	➤ 755 €
Enfant - 5 ans	➤ 485 €
Supplément SURF	➤ 40 €
Adulte non skieur	➤ 660 €





## du samedi 24 février au 3 mars

1<sup>ère</sup> semaine des vacances

### FONT ROMEU - BOLQUERE (66 – Pyrénées orientales)

Altitude= 1 712 m – 2 213 m

Chalet : 1 800 m d'altitude

38 Km de ski de piste dont **15** **10** **9** **9**

111 Km de pistes ski nordique dont **7** **10** **5**

#### **LE SITE**

Charmante station, située au cœur de la Cerdagne et à proximité de l'Espagne et de l'Andorre, Bolquère est entourée des pics les plus emblématiques des Pyrénées Orientales d'où la vue exceptionnelle. Font-Romeu/Pyrénées 2000 : terre catalane d'exception du Parc Naturel Régional, est réputée pour son ensoleillement (325 jours/an). Ses 500 canons à neige, répartis sur l'ensemble du domaine skiable, garantissent un enneigement optimal.

Des zones d'apprentissage enfants aux petites poussées d'adrénaline sur les dénivelés des versants Nord en passant par le spectaculaire snowpark devenu une référence pour les surfeurs et riders de tous horizons, chacun trouve ici son plaisir.

1<sup>er</sup> Domaine Nordique des Pyrénées, c'est le paradis pour le ski nordique et les raquettes avec des itinéraires en forêt à Pyrénées 2000 et panoramiques à Font Romeu...

#### **L'HEBERGEMENT**

Perché à 1 800m et classé 2\*, le « Chalet du Ticou » offre une vue panoramique incomparable du Canigou au Cambre d'aze. Ce chalet appartenant à la Ligue de l'Enseignement du Lot propose une cuisine traditionnelle (avec spécialités régionales) concoctée par le chef et servie dans la salle à manger avec vue sur les montagnes. Le coin-cheminée avec bar et salon offre des soirées chaleureuses et conviviales. Situé à 2 km (navettes quotidiennes), le domaine skiable de FONT-ROMEU - PYRENEES 2000 est LA destination la + emblématique pour ses pistes dans une nature épargnée qui se dévoilera à vous. Pension complète et boissons comprises. Panier-repas à la demande. Local collectif de rangement fermé pour skis et chaussures.

**L'après-ski** se déroulera dans le salon détente autour du bar avec des jeux de société, ping-pong, babyfoot, TV, matériel hifi, accès Wifi.

#### **LES ACTIVITES :**

- Inclus : les plaisirs de la neige et de la montagne, 1 snowpark, 3 pistes de luge, les navettes desservant la station toutes les 30 min, 2 salles hors-sac, consignes à ski.
- Avec participation : les cours à l'école de ski présente sur le domaine, le snake gliss, la sortie en chiens de traîneaux, des cartes pour des balades en raquettes de 1h à 3 h (2 €), le jardin d'enfants, le cinéma, le bowling, la patinoire en plein air, les bains d'eau chaude thermale dans des sites naturels proches, les massages dans l'espace bien-être du chalet etc.

Tarifs tout compris et TTC 	Tarifs groupes* (10 pers min)	Tarifs individuels et familles
Adulte skieur	765 €	830 €
Adulte fondeur	665 €	730 €
Ado 12-17 ans	765 €	765 €
Enfant 6-11 ans	680 €	680 €
Enfant -5 ans	500 €	500 €
Adulte non-skieur	600 €	600 €

\* Tarif groupe = 10 inscrits min, 1 référent unique pour le groupe (notre seul interlocuteur), 1 facture globale.  
 Merci de prendre contact avec nous pour les modalités spécifiques « groupes ».



## du samedi 3 au samedi 10 mars

2<sup>ème</sup> semaine des vacances

### SAINT-LARY PLA D'ADET (65 – Hautes-Pyrénées)

Village-vacances = 1 700 m d'altitude  
Altitude du domaine = 1 700 à 2 500m  
100 km de ski de piste dont **7** **25** **14** **9**

#### LE SITE

Domaine skiable s'étendant sur 3 secteurs offrant toute sa diversité de pistes et de paysages ! Un domaine unique aux portes du Parc National des Pyrénées.

Un télésiège débrayable 6 places permettant un accès rapide et confortable au Haut du Pla d'Adet d'où le panorama est exceptionnel.

#### 2 HEBERGEMENTS AU CHOIX

☑ La résidence-club «le Mouflon» (alt. 1700 m.), idéalement située à 80 mètres des pistes et à 5 minutes à pied du téléphérique menant au village et aux thermes, apparaît comme un magnifique belvédère sur la vallée d'Aure. Chambres de 2 à 4 lits ou appartement de 4 à 6 personnes avec sanitaires complets.

☑ La résidence-club « les Ramondies » situé au cœur de l'ambiance du village, en face des télécabines et du complexe thermoludique. Appartements de 2, 4 et 6 lits avec sanitaires complets.

Une cuisine traditionnelle et régionale vous sera proposée dans un restaurant convivial bénéficiant d'une vue panoramique sur la vallée ou d'une vue sur la vie du village. Panier repas à la demande.

Un **club-enfant** pour les 6 à 12 ans et un **club-jeunes** pour les 13 – 17 ans avec l'organisation d'activités manuelles, culturelles, sportives, jeux de plein air, luge... est à votre disposition dans les 2 résidences.

**L'après-ski** se déroulera dans le salon détente autour du bar avec des jeux de société, bibliothèque, ludothèque, salle de sports (aux Ramondies), billard, local à ski, **accès Wifi**.

#### LES ACTIVITES :

- Inclus : les plaisirs de la neige et de la montagne, 2 pistes de luge, des espaces de promenade « piéton », des espaces nouvelles glisses (les stades de surf, bosses, slalom et halfpipe), navettes-bus.
- Avec participation : 2 Ecoles de ski français, Halte-garderie, jardin des neiges, snowpark sonorisé, l'espace de glisse ludique "KIDPARK" destiné aux skieurs, balades en raquettes (ex : au lac de l'Oule accessible par le télésiège du lac), le complexe thermoludique & de bien-être « **Sensoria el Rio** », le cinéma etc.

#### **Nos tarifs « tranquillité »** (tout compris et TTC)



Adulte skieur	➤ 855€
Enfant 5-15 ans	➤ 695€
Enfant -5 ans	➤ 450€
Supplément SURF	➤ 40€
Adulte non skieur	➤ 660€



## CONDITIONS GÉNÉRALES

**PREAMBULE** Etablies en référence au décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor est la représentation départementale de la Ligue française de l'enseignement et de l'Education Permanente fondée en 1866 par Jean Macé. Les prestations décrites dans cette brochure sont réservées aux adhérents des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement 22. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

**1-INSCRIPTION** : La place est réservée lorsque le bon d'inscription nous est retourné, accompagné d'un chèque de 30% du montant du séjour. Le solde du séjour devra être réglé 31 jours avant le départ.

**2 – ADHESION** : Les séjours sont ouverts à tous les adhérents de la Ligue de l'enseignement ou d'une association affiliée : amicale laïque, USEP, UFOLEP..., sans aucune forme de discrimination.

**3 – RESPONSABILITE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 22** : Elle agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et les autres prestataires de service. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure : mouvement de grève, changements d'horaire imposés par les transports routiers, troubles politiques, catastrophes naturelles, intempéries, problèmes d'insécurité. Dans le cas où la responsabilité de la Ligue de l'enseignement serait recherchée en raison d'un fait personnel, cette responsabilité ne pourrait dépasser le prix facturé à l'adhérent.

**4 – RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR** : La mise en œuvre des séjours proposée dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, gérants d'immeubles, hôteliers, restaurateurs..., Ces derniers conserveront en tout état de cause, les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités. L'organisateur se réserve, si les circonstances l'y obligent en cas

d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, le droit de modifier, ou même d'annuler ses programmes.

**5 – RESPONSABILITE DU PARTICIPANT** : Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée dans un délai d'un mois après la fin des prestations par lettre recommandée avec accusé de réception à la Ligue. Passé ce délai d'un mois, cachet de la poste faisant foi, la Ligue de l'enseignement se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou un séjour.

**6 – ANNULATIONS** : Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Une annulation du fait du participant entraînera la perception de frais d'annulation par dossier d'inscription selon le barème ci-après :

Nombre de jours avant le départ	Pourcentage retenu du prix total
Plus de 31 jours	Les frais de dossiers soit 85€/personne ou 120€/famille
Entre 30 et 21	30%
Entre 20 et 15	60%
Entre 14 et 8	80%
Moins de 8 jours	100 %
Non présentation	100%

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraîne la perception de frais d'annulation de 100% du prix du séjour écourté ou abandonné.

Du fait de la Ligue de l'enseignement : dans le cas où le voyage est annulé par la Ligue, l'adhérent recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure, ou par la sécurité des voyageurs ou a pour motif l'insuffisance du nombre de participants.

**7 – BAGAGES** : Ils sont transportés aux risques et périls de leur propriétaire.

**8 - ASSURANCE VOYAGE** : Dans le cadre de leurs garanties souscrites à leur profit auprès de l'APAC, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient des garanties

principales suivantes, comprises dans nos forfaits : a) responsabilité civile (dommages causés aux tiers) ; b) défense et recours : frais réels ; c) individuelle « accident corporel » ; d) assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assistant et après accord préalable de celui-ci) ; e) dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes) en cas de : vol caractérisé (effraction ou violence) si déclaration aux autorités de police dans les 48 heures, détérioration accidentelle. Garantie limitée à 1100€ maximum avec franchise de 110€ par sinistre (vétusté maximum 50%).

**ATTENTION** : les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'APAC et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

**IMPORTANT** : L'assurance APAC agit en complément, déduction faite des prises en charge de la sécurité sociale et des mutuelles (démarches normales qui restent le fait du participant).

**9 – PRIX** : Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture ou la confirmation d'inscription remise à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs. Ces prix définitifs font référence pour tous les problèmes de modification ou d'annulation d'un séjour.

**ATTENTION** : l'assurance annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. Pour en bénéficier, il vous faut souscrire à l'assurance optionnelle (voir ci-après).

**10 – CONVOCATION DE DEPART** : Elle vous sera adressée en temps utile et vous précisera le lieu de rendez-vous et les détails pratiques (horaires, trousseau, .....)

**11 – BENEFICIAIRES DES CHEQUES-VACANCES** La Ligue de l'enseignement a passé une convention avec l'Agence Nationale pour le Chèque Vacances. Vos chèques vacances peuvent être utilisés en règlement partiel ou total de tous les séjours proposés dans cette brochure. Il est indispensable de les remettre « en mains propres » au service séjours quand cela est possible ou de nous les envoyer par la Poste sous pli recommandé avec accusé de réception (après avoir complété de nos coordonnées la partie « destinataire » des chèques vacances).

**12 - PLACES LIMITEES :** L'ensemble des propositions contenues dans cette brochure est fait dans la limite des places disponibles en vente, en tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation que subit l'organisateur, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive des places mises en vente.

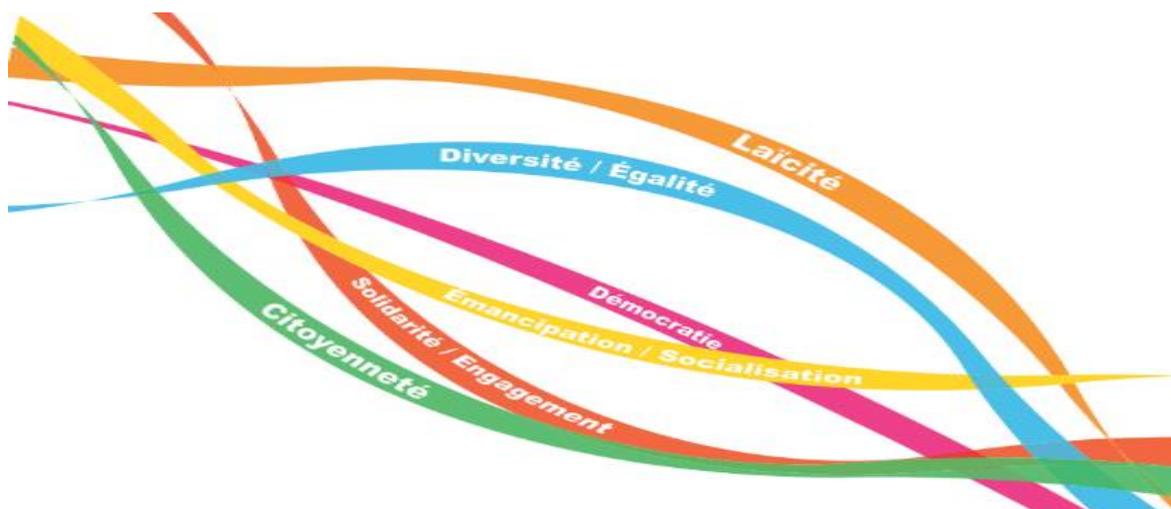
**13 - L'ASSURANCE ANNULATION-OPTIONNELLE :** Remboursement, sur présentation des pièces justificatives, du

dédit que l'assuré devra verser ou l'acompte qu'il devra abandonner en cas d'annulation de son voyage avant le départ. Délai de réclamation : pour bénéficier des remboursements, l'adhérent doit obligatoirement prévenir le service séjours sous pli recommandé et dans les 5 jours ouvrés tout évènement susceptible de mettre en jeu les garanties souscrites. Tarifs : 4 % du montant du séjour ;

**ATTENTION :** l'assurance annulation optionnelle voyage n'est valable que si elle est souscrite au moment de la réservation au

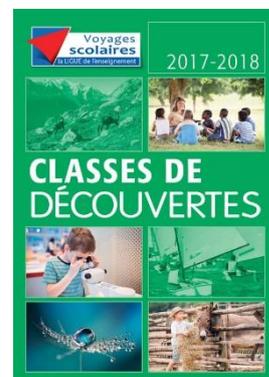
cours de laquelle vous sera remise la notice descriptive des conditions de cette garantie.

**14 - LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTES.** Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi N°78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



## BON ▲ SAVOIR

**CLASSES DE DECOUVERTES** La Ligue accompagne les enseignants et les Amicales laïques pour les soutenir dans l'organisation de leur **CLASSE DE DECOUVERTES** en leur apportant son **expertise**. Des thèmes, activités et destinations au choix et adaptés au programme scolaire avec la découverte d'un **nouvel environnement** pour les élèves : milieu marin (y compris dans notre centre « Baie de Paimpol ») ou montagnard, volcanisme, patrimoine & histoire, grandes villes, arts & culture, sports, sciences & techniques etc. La Ligue 22 comme partenaire pour vos classes de découvertes et séjours citoyens – Apprendre ailleurs et autrement - Pour consulter notre brochure : <http://www.sejours-educatifs.org/vv/voyage-scolaire/brochures/>



**FORMATIONS BAFA DURANT LES VACANCES** La Ligue forme au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Passer son BAFA c'est, pour le stagiaire, un moyen de s'engager au service des vacances et des loisirs éducatifs des enfants et des jeunes. Lors de nos formations, les stagiaires vont acquérir les techniques nécessaires à la conduite d'activités et les règles et aptitudes indispensables pour assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.

C'est aussi, pour le stagiaire, une démarche vers une prise de responsabilité, une inscription dans un parcours éducatif, un regard réflexif sur la société et pour les plus jeunes, un rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte. Pour consulter notre brochure : <http://laligue22.org/Formations-BAFA-et-BAFD.html#.Whf2TvLTIU>





## **CONTACT POUR LES RESERVATIONS ET LES INSCRIPTIONS :**

### **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR** *A l'attention du Pôle Séjours, Formations et Loisirs éducatifs*

89 boulevard Edouard Prigent

**22 000 ST BRIEUC**

Tél: 02.96.94.16.08

Courriel : [sejours@laligue22.org](mailto:sejours@laligue22.org)

**LE SITE : [www.laligue22.org](http://www.laligue22.org)**

**LA PAGE FACEBOOK  [liguedelenseignement22](https://www.facebook.com/liguedelenseignement22)**

Association titulaire de l'agrément tourisme : AG 075 95 0063

Agrément national du tourisme social et familial : 06.07.04

Agrément jeunesse et éducation populaire : 022ORG0399

Garantie financière UNAT 8 rue César Franck 75 015 PARIS

Responsabilité civile : assurance APAC/MAIF 3 rue Récamier 75 00

**FÉDÉRATION CÔTES D'ARMOR**

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire